



Paris, le 27 septembre 2022

V3

**REPONSE A LA CONSULTATION PUBLIQUE N°2022-07 DU 15 SEPTEMBRE 2022  
RELATIVE A LA CREATION D'UNE OFFRE DE CAPACITE DE SORTIE PHYSIQUE DE GAZ A  
L'INTERCONNEXION OBERGAILBACH ET A LA FIXATION DU TARIF DE LA CAPACITE DE SORTIE  
PHYSIQUE A OBERGAILBACH**

*A titre liminaire, l'Uprigaz insiste sur l'impérieuse nécessité d'accroître de façon significative les capacités de transit de gaz de la France vers l'Allemagne.*

*En effet, dans l'hypothèse d'un arrêt des flux de gaz russes, l'approvisionnement de l'Allemagne et des pays d'Europe centrale et orientale dépendra largement du GNL qui arrivera sur la façade atlantique. Rappelons que 34 cargaisons ont été déchargées dans les terminaux français en juillet 2022 et 34 en août, ce qui représente chaque mois environ 34 TWh de Gaz naturel.*

*L'absence de capacités d'acheminement vers l'Allemagne depuis la France, dans une situation de stockages français remplis à près de 100% et de faible consommation intérieure pourrait empêcher le déchargement de nouvelles cargaisons, aux dépens de la sécurité d'approvisionnement de l'Europe.*

*L'Uprigaz tient également à insister sur l'importance d'assurer une solidarité réciproque concernant l'approvisionnement en électricité de la France depuis l'Allemagne.*

**Q1 : Avez-vous des remarques concernant le calendrier proposé par GRTgaz ?**

L'Uprigaz partage l'analyse préliminaire de la CRE quant à l'urgence d'assurer une offre de capacité de sortie physique à Obergailbach et d'adapter les contrats inter opérateurs entre GRTgaz et les GRT allemands pour accueillir, sur le réseau allemand, du gaz odorisé.

Toutefois, l'Uprigaz considère qu'une capacité maximale transfrontalière supplémentaire de 100 GWh/j, correspondant au maximum à 3TWh par mois, soit la capacité de 3 cargaisons de GNL, est insuffisante et ne répond pas aux enjeux de sécurité d'approvisionnement de l'Europe.

Les acteurs de marché souhaitent qu'au-delà des mesures techniques envisagées, les GRT français et allemands s'engagent sur un calendrier d'augmentation significative de capacités à l'interconnexion France-Allemagne et proposent la souscription de capacités fermes sur des bases mensuelles, trimestrielles et annuelles comme aux autres points d'interconnexion.

**Q2 : Avez-vous des remarques concernant l'offre de capacité physique proposée par GRTgaz ?**

L'Uprigaz considère qu'il est indispensable de proposer des capacités fermes groupées afin de faire coïncider les capacités offertes en sortie du réseau français et en entrée sur le réseau allemand.

Par ailleurs, l'Uprigaz constate que suite à l'arrêt des flux russes la mise en place proposée de capacité physique journalière « ferme conditionnée » va se substituer à la capacité rebours « interruptible » existante. L'interaction entre les deux types de capacités doit être clarifiée par GRTgaz et par la CRE. En tout état de cause, soit les expéditeurs qui détiennent la capacité de sortie rebours interruptible préexistante continuent à pouvoir l'utiliser de façon prioritaire, soit cette capacité ne peut continuer à être facturée.

**Q3 : Êtes-vous favorable au tarif d'utilisation de la capacité de sortie physique à Obergailbach envisagé par la CRE ?**

L'UPRIGAZ n'a pas d'observations particulières à formuler sur le tarif eu égard notamment au niveau actuel des prix du gaz et à la nécessité de concourir à la sécurité d'approvisionnement de l'Europe.

**Q4 : Avez-vous d'autres remarques ou propositions concernant les modalités de commercialisation ou le tarif d'utilisation de la capacité de sortie au point Obergailbach ?**

Non.